

220C5160
FR0013399474-OP024-AS14

26 novembre 2020

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

<p style="text-align: center;">GENKYOTEX (Euronext Paris)</p>

Le 24 novembre 2020, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société GENKYOTEX¹, déposée par Bryan, Garnier & Co., agissant pour le compte de la société de droit suédois Calliditas Therapeutics AB (publ) (cf. Décision & Information 220C5122 du 24 novembre 2020).

La note d'information de la société Calliditas Therapeutics AB (publ) (visa n°20-570 du 24 novembre 2020) et la note en réponse de la société GENKYOTEX (visa n°20-571 du 24 novembre 2020) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 27 novembre au 11 décembre 2020 inclus**.

Il est rappelé que l'offre aura lieu par centralisation auprès d'Euronext et non par achat sur le marché, compte tenu des compléments de prix éventuels. Par conséquent, toute opération effectuée en dehors de la centralisation ne donnera pas lieu à la possibilité de percevoir les compléments de prix.

Euronext fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

Il est en outre précisé que CIC Market Solutions fera connaître aux intermédiaires financiers habilités via Euroclear France les conditions de remise des droits à compléments de prix éventuels (cf. D&I 220C5122 du 24 novembre 2020 et note d'information de l'initiateur de l'offre).

¹ Il est précisé que les actions GENKYOTEX sont admises aux négociations sur les marchés réglementés Euronext Paris et Euronext Brussels.